Cinquante-Quatrième Année. — N° 105 CINQ centimes le Numéro Dimanche 5 Mai 1895

ABONNEMENT
Un an..... 18 fr.
Six mois..... 9 »
Trois mois 4 50

L'ÉCHO SAUMUROIS

INSERTIONS
Annonces, la ligne.. » 20
Réclames, — .. » 30
Faits divers, — .. » 75

Journal Politique, Littéraire, d'Intérêt local, d'Annonces Judiciaires et d'Avis Divers
PARAISSANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

L'Agence Havas, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, et 8, place de la Bourse, est seule chargée à Paris de recevoir les annonces pour le journal.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. Un trimestre commencé sera dû.

BUREAUX : 4, PLACE DU MARCHÉ-NOIR, SAUMUR

Les abonnements et les insertions doivent être payés d'avance.

Les Congrégations et l'État

(La taxe d'abonnement)

Les supérieurs d'ordres religieux se sont réunis avant-hier chez les pères endistes, rue des Fossés-Saint-Jacques, pour aviser de concert aux mesures à prendre en vue de la nouvelle loi dite d'accroissement.

On connaît la campagne menée par un grand nombre de journaux religieux en faveur d'une résistance catégorique, et l'on sait les protestations que la plupart des évêques ont fait entendre contre le récent vote des Chambres, instituant à la charge des congrégations religieuses une « taxe d'abonnement » ayant pour objet de remplacer l'ancien « droit d'accroissement ».

De la réunion d'avant-hier il semble résulter que les congrégations entreront en grande partie dans la voie que les évêques leur ont indiquée. Toutefois, elles s'efforceront de ne pas donner à leur résistance la forme d'une opposition active ou l'apparence d'un état d'hostilité contre le gouvernement. Elles se conformeront ainsi aux désirs certains du Pape.

Néanmoins, on a décidé avant-hier de ne pas consulter Léon XIII sur le point spécial qui fait le fond même du débat: paiera-t-on ou refusera-t-on l'impôt nouveau ?

Les religieux qui assistaient à la dernière réunion ont tous déclaré que leurs ordres respectifs ne pourraient le payer sans courir à une ruine certaine. Il a été dit que les congrégations les plus riches ne résisteraient pas plus de dix ans à l'exécution de la loi fiscale actuelle. Les autres disparaîtraient fatalement à plus brève échéance. Dans ces conditions, il est au moins probable que les congrégations refuseront nettement de payer.

Une autre question a été traitée, mais non absolument résolue : la loi nouvelle est-elle tellement injuste qu'il ne soit pas permis, en conscience, de l'accepter ? La majorité paraît être pour l'affirmative avec Mgr Tregaro, évêque de Séez, contre Mgr Fuzet, évêque de Beauvais.

Enfin les supérieurs d'ordres ont résolu de ne rien décider à titre définitif avant d'avoir soumis à un comité de jurisconsultes un certain nombre de questions de droit, touchant la loi d'accroissement, ses conséquences, soit dans le cas de l'acceptation, soit dans le cas de la résistance, et spécialement la situation qui sera faite aux congrégations non autorisées qui ne possèdent pas légalement et dont les propriétés sont administrées par des sociétés civiles.

Une nouvelle réunion aura lieu dès que sera connue la réponse des jurisconsultes à ces différentes questions.

Mais encore une fois, on peut, dès à présent, affirmer que la majorité des congrégations religieuses prendront le parti de la résistance passive, c'est-à-dire qu'elles laisseront le fisc se payer lui-même par les voies légales.

Les empoisonnés de Vitré

Des renseignements très nets parvenus au ministre de la guerre, il résulte que les troupes de la garnison de Vitré sont très éprouvées; que plusieurs décès de soldats se sont produits ces jours derniers. Mais cette mortalité anormale ne provient pas, ainsi qu'on l'a cru et dit, de l'ingestion de viandes de conserves avariées.

Elle a une tout autre origine. Pour une fois, les conserves américaines sont innocentes des méfaits dont on les a accusées.

Les décès et les cas de maladie signalés sont dus uniquement à une épidémie de fièvre cérébro-spinale ou tétanos de la nuque, qui a éprouvé fortement les troupes de la garnison de Vitré.

La nouvelle n'en est pas moins alarmante. Cette maladie est très grave. Elle se manifeste par des symptômes de raideur dans la nuque. Les muscles de la tête deviennent de plus en plus rigides et, si l'on n'intervient assez vite, les deux mâchoires se resserrent si fortement qu'il est presque impossible de faire ouvrir la bouche aux malades atteints de ce mal étrange. Après les muscles de la face, tous les autres muscles du dos, des bras, des jambes se tendent rapidement et le malade ne tarde pas à succomber, le plus souvent au milieu de souffrances atroces.

Cette maladie, très rare en France, ne se produit que parmi les hommes qui vivent par grandes agglomérations, dans les casernes principalement. Elle est très contagieuse. Jusqu'à présent on n'a pu encore fixer les causes qui la provoquent.

M. Dujardin-Beaumetz, inspecteur général du service de santé, a quitté Paris.

Il va à Vitré. Il y a urgence. La mort a fait bien des ravages ; d'autres victimes succomberont. Tout jour de retard, dans l'application des seuls moyens propres à combattre ce fléau, serait désormais imputé à crime. L'évacuation de la garnison de Vitré paraît s'imposer ; qu'on ne perde pas en solennelles et administratives constatations un temps dont le mal déjà n'a que trop profité.

L'INVASION ANGLAISE EN ALGÉRIE

Le Conseil général du département de Constantine vient d'adopter le vœu suivant :

« Le péril anglais devient en Algérie, de jour en jour, plus tangible, ses agents devenant plus nombreux.

» Les Anglais s'établissent un peu partout, ici, dans les villes, là, au sein des villages. C'est sous les formes de la bienfaisance et de la charité que les méthodistes et les soldats de l'armée du Salut opèrent, attirant ainsi à eux, petit à petit, les indigènes.

» Ils distribuent de l'argent, des vêtements, des médicaments, des livres arabes, entre autres la Bible traduite, et, en apparence, ne paraissent s'occuper que de prosélytisme et de conversion. Au fond c'est un réseau de vaste espionnage qui se serre autour de nous et une propagande de désaffection de nos sujets indigènes qui est entreprise.

» Il est grandement temps d'aviser, si on ne veut pas s'exposer à de redoutables éventualités.

» Cette situation a déjà éveillé la sollicitude des représentants de l'Algérie et M. Saint Germain se livre à une enquête dont il indiquera les résultats à la tribune, en demandant, comme sanction, des mesures énergiques pour faire face au danger qui, hélas ! n'est pas chimérique et qui correspond bien à l'infiltration allemande dans la mère-patrie.

» En conséquence, le Conseil général, convaincu que la sécurité en Algérie est menacée par l'œuvre des méthodistes anglais,

» Sollicite les pouvoirs publics de prendre des mesures promptes et radicales pour mettre fin aux manœuvres politiques qui sont de nature à porter atteinte à notre influence et à notre légitime autorité sur le peuple indigène. »

Inondation de la ville de Saint-Etienne

Saint-Etienne, 2 mai. — Un orage épouvantable a éclaté ce soir sur Saint-Etienne. En quelques instants les rues ont été transformées en torrents. Les caves, les sous-sols ont été inondés.

Sur plusieurs points de la ville, dans la grande artère qui traverse en ligne droite Saint-Etienne où l'on construit en ce moment un égout parallèle à la voie ferrée des tramways à vapeur, le terrain, la maçonnerie et les échafaudages ont été emportés par les eaux.

La circulation des trains-tramways est interrompue dans les quartiers Villebeuf, le Haut et l'Heurton.

Une véritable trombe s'est abattue dans les bouches d'égouts insuffisantes à engloutir les eaux ; celles-ci ont défoncé les trottoirs et arraché le pavage. Dans plusieurs rues, les rez-de-chaussée inondés, les eaux ont monté à peu près de un mètre dans les boutiques et les cafés. Les pompiers épuisaient avec des pompes les eaux dans les endroits habités. L'inondation n'a pas causé d'accidents de personnes, mais elle a provoqué une panique dans dans tous les quartiers.

INFORMATIONS

La santé du duc d'Orléans

M. Eugène Dufeuille a reçu, sur l'état de santé de M. le duc d'Orléans, les télégrammes suivants :

« Séville, 2 mai. — La dernière nuit a été bonne. Oppression moindre. Jambe, faisant un peu souffrir, a été mise ce matin dans appareil plâtré. »

« Séville, 3 mai, 9 heures matin. — Respiration meilleure. Amélioration marquée. — Dr RÉCAMIER. »

« Londres, 3 mai.—Le duc d'Orléans a passé une assez bonne nuit. Il va mieux, mais la fracture le fait beaucoup souffrir. »

Médaille d'honneur accordée à une religieuse

Par arrêté du ministre de l'intérieur, et sur l'avis conforme du comité de direction des services de l'hygiène, la médaille d'honneur des épidémies a été décernée à la religieuse ci-après nommée :

SEINE-INFÉRIEURE. — Epidémies de choléra et de fièvre typhoïde en 1892-1893. — *Médaille de vermeil:* Mme Lecoge, en religion sœur Saint-Flavien, directrice de l'hôpital de Lillebonne.

L'Exposition de Bordeaux

Le Conseil général a repoussé une demande de subvention supplémentaire de 10,000 francs pour l'exposition ouvrière. Il estime que le subside de 20,000 francs déjà voté paraît suffisant, eu égard surtout au nombre restreint d'ouvriers non syndiqués admis à participer à l'exposition.

Suspension d'un maire

M. Boittout, maire de la Chapelle-sur-Dun (Seine-Inférieure), vient, par arrêté préfectoral, d'être suspendu de ses fonctions.

M. Boittout avait, de sa propre autorité, permis, sans le paiement préalable de la redevance fixée par le conseil municipal, trois inhumations dans le terrain du cimetière affecté aux concessions.

Mis en demeure, à différentes reprises, tant par le conseil que par l'administration, de régulariser la situation, il s'y est systématiquement refusé.

Ajoutons qu'il a été convaincu d'avoir falsifié des expéditions du budget en dissimulant les recettes à percevoir pour cet objet.

Agression contre M. Bassinet, président du Conseil général de la Seine

M. Bassinet, président du Conseil général de la Seine, a été l'objet d'une agression des frères Basilliat, ses voisins, qui avaient placé des chevaux dans un terrain appartenant à M. Bassinet.

Celui-ci voulut les expulser ; une vive discussion s'engagea, au cours de laquelle M. Bassinet reçut des blessures à la tête causées par des pierres que les frères Basilliat lui lançaient.

Les frères Basilliat, aussitôt arrêtés, ont été, sur la demande de M. Bassinet, mis en liberté provisoire et seront poursuivis pour coups et blessures.

M. Bassinet n'a reçu aucune blessure grave et son état n'inspire pas d'inquiétude.

Pour éviter le déshonneur

Le Mans, 2 mai. — Le caissier de la caisse d'épargne de Vallon-sur-Gée, le nommé Froger, coupable de vols et détournements, en voyant arriver un gendarme chargé de l'arrêter, s'est logé une balle dans la tête.

Son état est désespéré.

Ouvriers tamponnés

Saint-Etienne, 3 mai. — Ce matin à dix heures, à la gare de Bellevue, à Saint-Etienne, des hommes chargés des réparations de la voie ferrée conduisaient un wagonnet contenant des outils, lorsque deux trains venant en sens inverse ont fait entendre un coup de sifflet.

Les ouvriers Moulin et Renard n'eurent pas le temps de se garer et furent pris entre le wagonnet et la locomotive du train venant derrière eux. Renard, projeté sur le côté de la voie, eut la main droite coupée ; Moulin fut broyé par la machine et décapité.

Les « volontaires » Grecs

Athènes, 2 mai. — Trois cents volontaires venus au Stade ont décidé de s'inscrire comme volontaires pour Madagascar, au milieu d'acclamations enthousiastes pour la France.

Bulletin Militaire

Pétitionnement

On annonce qu'un vaste pétitionnement s'organise pour la modification des programmes d'admission à l'Ecole Polytechnique et à l'Ecole de Saint-Cyr.

Il s'agit surtout de faire dans les concours, à la langue anglaise, une part au moins égale à celle de la langue allemande.

Le Président dans les Ecoles

Le Président de la République se rendra, vendredi prochain, à Saint-Cyr pour visiter l'Ecole spéciale militaire. On assure que, à cette occasion, M. Félix Faure décorera de sa main un ou deux officiers du cadre figurant au tableau d'avancement pour la Légion d'honneur.

Le lendemain samedi 11, le Président rendra visite à l'Ecole Polytechnique.

Que deviendront les troupes de Madagascar ?

Il paraît à peu près probable que le 200e d'infanterie et le 40e bataillon de chasseurs ne seront pas licenciés à leur retour de Madagascar. Ces deux corps serviraient de noyau à l'armée coloniale ou seraient affectés au renforcement des 14e et 15e corps.

Les candidats vélocipédistes

Les commandants de corps d'armée sont autorisés à échelonner, jusqu'à la date extrême du 14 juin prochain, les examens et la visite médicale des candidats aux emplois de vélocipédistes dans l'armée.

Les réservistes et les territoriaux qui désireront concourir devront adresser leur demande, dès le 5 courant, soit au chef de corps de « leur arme » stationné dans la subdivision, soit au colonel du régiment d'infanterie de cette subdivision, qui leur fera connaître le lieu et la date des épreuves.

Le pain animal dans l'armée

Les essais qui se poursuivent sur l'alimentation des chevaux avec le *pain animal*, ou biscuit de fourrage condensé, sont suivis avec le plus vif intérêt par tous nos officiers de cavalerie et d'artillerie. Comme on sait, ce produit, connu sous le nom de *biscuit gladiateur*, peut être mélangé avec de l'avoine, tandis que le *fourrage condensé* s'emploie de préférence en farine que l'on fait bouillir dans de l'eau.

Le fourrage condensé en farine s'emploie pour les animaux autres que les chevaux. Mais l'un et l'autre produits sont également avantageux.

BULLETIN FINANCIER

3 mai 1895.

Les tendances très bonnes du début se sont assez sensiblement modifiées en clôture. On a fait courir le bruit de la ratification du traité de paix par la Chine, ce qui indiquait que le Japon se refuserait d'accepter les protestations des puissances. Selon nous, la vraie raison de la moins bonne tenue de la Bourse vient d'une queue de la liquidation et de quelques défaillances.

Le 3 0/0 finit à 102.15.

Les établissements de crédit sont assez fermes. Nous relevons le Crédit Foncier à 902.25, le Crédit Lyonnais à 817.50.

Bonne tenue de nos grands chemins.

Le Suez s'inscrit à 3.390.

L'Italien finit à 87.97. L'Extérieure revient à 70 1/2 après 71 3/16. Les fonds ottomans sont calmes et ne reculent que dans une très faible proportion.

Les fonds russes après un bon début sont plus lourds en fin de séance.

Les actions des charbonnages de Sosnovices sont fermes à 865.

L'obligation de la Compagnie électrique de la rive gauche de Paris est demandée à 487.50.

En Banque, le Bon foncier de la Gulf-Lands est à 27 fr. La Buffelsdourn s'inscrit à 153.75.

L'action des Grandes Fabriques de papier de Paris cote 103.25.

CHRONIQUE LOCALE

ET RÉGIONALE

Bulletin Météorologique du 4 Mai

Observations de M. DAVY, *opticien, place de la Bilange, 25, Saumur.*

	Baromètre		Thermomètre
Hier soir, à 5 h.		au-dessus	15°
Ce matin, à 8 h.		au-dessus	13°
Midi,	771 m/m	au-dessus	18°
Hausse,	» m/m		
Baisse,	4 m/m		
Température minima de la nuit		au-dessus	8°

La garnison du Château

Les deux compagnies du 135e de ligne qui restent à Saumur sont commandées, la première par M. le capitaine Roïg, et la seconde par M. le capitaine de Chevigné.

Coquelin aîné à Saumur

On nous annonce la prochaine représentation, sur le théâtre de Saumur, du grand succès de la Comédie-Française, *CABOTINS !* avec le concours de **M. Coquelin aîné.**

Administration des Postes et des Télégraphes

AVIS INTÉRESSANT LE COMMERCE

A partir du 1er mai 1895. — MM. les négociants qui avaient l'habitude d'encarter dans l'intérieur des journaux, revues, etc., des prospectus, circulaires, catalogues et imprimés de toutes sortes, lesquels portaient la mention *supplément au journal X...*, et du fait de cette mention ne payaient pas d'affranchissement, seront soumis aux droits d'affranchissements ordinaires des envois simples et sous bandes.

Seront gratuites, comme suppléments encartés, les feuilles détachées constituant une addition occasionnée par l'abondance des matières ou servant à compléter, à commenter ou à illustrer le texte du journal.

(*Loi de finances 1894.*)

Les décès militaires

Pour se conformer à l'indication de la Chambre des députés qui a voté à ce sujet un crédit de mille francs, le ministre de la guerre vient de notifier certaines instructions qui devront être rigoureusement exécutées à l'avenir dans les hôpitaux militaires et les hospices mixtes.

En cas de décès par complication à marche rapide, imprévue ou foudroyante, de syncope ou d'accident fortuit, les médecins-traitants demanderont d'urgence au médecin-chef l'envoi d'un avis télégraphique *direct aux familles*, et, en même temps, il rendront compte des circonstances constituant un cas de force majeure ayant empêché d'expédier l'avis plus tôt.

Lorsque l'état du militaire malade sera jugé assez grave pour mettre sa vie en danger, le médecin chef fera adresser aussitôt un télégramme, *aux frais de l'administration*, au maire de la commune où sont domiciliés les parents.

Le drapeau du 135e

Le régiment est rentré à Angers, mais pas complet, puisque deux compagnies, avec un chef de bataillon, restent à Fontevrault, et deux compagnies à Saumur.

Il lui manque aussi son drapeau... Pourquoi ? Parce que le glorieux insigne a besoin de réparations. D'aucuns récitent même à ce propos le fameux vers d'Athalie :

« ... *des ans, l'irréparable outrage.* »

Oui, il paraît que la soie du drapeau est de si mauvaise qualité, qu'elle ne peut supporter les reprises nécessaires.

Et pourtant, la distribution des drapeaux par feu Grévy ne remonte pas bien loin : et, depuis, ces nobles emblèmes n'ont pas fait campagne... Malgré cela, et dans tous les corps, comme au 135e, les trois couleurs ont déteint, la soie menace de rester en lambeaux.

Il faut donc, dit l'*Anjou*, que lors de l'adjudication — Wilson alors était fort influent — il y ait eu de singulières complaisances. Il est inadmissible que ces drapeaux soient dès maintenant hors d'usage si la matière première avait été irréprochable.

Il serait intéressant de remonter aux responsabilités.

ARTISTES ANGEVINS AU SALON

Peinture

ALLEAUME (Ludovic), né à Angers : 20. *Sainte famille.*

ABC-VALETTE (Mme Louise), née à Saumur : 47. *Neige et soleil.* — 48. *Les vieux bateaux.*

CHAILLERY (Eugène-Louis), né à Angers : 420 *La première éducation.* — *Effet de lampe.*

CORBINEAU (Auguste-Charles), né à Saumur : 468. *La dernière bourrée.*

GRASSET (Frédéric), né à Cholet : 863. *Une matinée de printemps à Montmartre.*

LUZEAU-BROSSARD (Fernand-Adolphe), né à Cholet : 1239. *Saint Julien l'Hospitalier.*

MASSARD (Charle-Constant), né à Angers : 1307. *Une histoire.* — 1308. *Portrait de Mlle B...*

Sculpture

GRÉGOIRE (René), né à Saumur : 3146. *Enfance de Bacchus.* Groupe plâtre.

GUITTET (Georges), né à Cholet : 3157. *M. le baron D...*, membre du Conseil municipal de Paris. Buste terre cuite.

MACÉ (Emile-Louis), né à Angers : 3296. *M. Maurice Segou.* Buste bronze. — 3297. *M. Isard.* Buste bronze.

RUILLÉ (comte Geoffroy de), né à Angers : 3473. *La reprise des sauteurs à l'École de Saumur. Groupe de cavaliers.*

SAULO (Georges-Ernest), né à Angers : 3478. *Mère et enfants.* Groupe plâtre. — 3479. *Portrait de ma mère.* Médaillon.

TALUET (Ferdinand), né à Angers : 3515. *Marguerite d'Anjou, reine d'Angleterre.* Statue marbre.

Morts accidentelles

Le 28 avril, le nommé Pohu, cultivateur à la ferme du Plessis-Regnier, commune de Tilliers, a été trouvé noyé dans son puits. On présume que ce malheureux, pris d'un étourdissement, sera tombé accidentellement. Toute idée de suicide doit être écartée.

Mardi dernier, on a également trouvé noyé, dans son puits le nommé Pelé, cultivateur à Saint-Mathurin. On croit à un accident.

ANGERS

La question du casernement

Nous croyons savoir, dit le *Petit Courrier*, que M. le Ministre de la guerre vient d'informer M. le Maire d'Angers qu'il le recevra lundi prochain, dans la matinée, de 8 heures à 10 heures, pour conférer avec lui du casernement du 135e.

On lit dans le *Journal de Maine-et-Loire* :

« M. le colonel Brulot, directeur du génie de la 9e région, est arrivé jeudi dans notre ville, pour étudier la question qui intéresse tant les Angevins.

» Il est certain que les appréciations de cet officier supérieur pèseront d'un grand poids pour la solution de cette affaire. »

***

L'Exposition de 1895

On travaille avec ardeur aux installations dans les bâtiments de l'Exposition ; mais malgré la grande activité déployée, il est fort à craindre que tout ne soit pas terminé pour le 12 mai ; il faudra probablement reculer le jour de l'inauguration.

D'un autre côté, la tour Rochereau est achevée ; on vient de la couronner en installant sur son sommet un magnifique génie doré. Pas le moindre danger à craindre d'ailleurs, pour ceux qui auront le désir d'y monter. Toutes les précautions ont été prises ; l'agencement de l'ouvrage a été calculé avec un soin extrême, et à 30 mètres de hauteur on se trouvera en aussi parfaite sécurité que sur le sol.

---

18 **Feuilleton de « l'Echo Saumurois »**

LE CRIME DE MALTAVERNE

Des corbeilles fleuries de filaos-fleurs, de roses du Bengale, de daturas au calice d'ivoire, de cactus pourprés jonchaient la clairière.

A travers une échappée ménagée entre les arbres, on apercevait au loin cette nappe d'un bleu de saphyr diapré d'écume blanche, qui baigne les côtes fertiles de l'Indoustan.

Le ciel était de ce bleu intense, transparent, illuminé d'une lumière si vive que l'œil n'en peut soutenir l'éclat, particulier aux contrées d'Orient.

Les bengalis faisaient entendre dans les bois leurs petits cris aigus, auxquels se mêlaient les bourdonnements des oiseaux-mouches, et le chant cadencé de l'oiseau moqueur, le rossignol indien.

Mais nos personnages ne paraissaient nullement sensibles à cette mélodie aérienne.

Le chef, en qui nous pouvons reconnaître sir Georges Dowling, était étendu sur un tapis turc, à l'ombre du dais de cocotiers et de lianes. Il portait un costume semi-européen, semi-oriental. Un de ces casques, en bourre d'aloès, orné d'un voile de gaze, mis récemment à la mode par les élégants de Hyde-Park, protégeait sa tête contre les ardeurs du soleil. Il était muni de ces mille ustensiles qu'un Anglais respectable entasse dans ses bagages, coffrets, nécessaires, etuis, sacs, rouleaux, gibecières, le tout sortant de chez Thistle-Turtle-Patterson and Co, Oxford street, Strand, London.

Auprès de lui, et savourant le parfum exquis d'un bol de thé, le père Cyprien était assis et causait avec leur guide, Indou d'une taille élevée, à la physionomie intelligente, et qui appartenait à la nation des Parsis.

Crayonnons le portrait d'Algee.

Ses cheveux noirs, enroulés en longs tire-bouchons, encadraient des traits réguliers, qu'illuminaient des yeux vifs, brillants aux paupières bordées d'un cercle bleuâtre. D'épaisses moustaches saillaient au-dessus de ses lèvres rouges comme du corail.

Il portait le gracieux costume de ses concitoyens, braies et veste de soie, très serrées au corps, robe de fine mousseline à mille plis, fixée à la ceinture par une torsade d'argent, beret de satin noir à houppe écarlate.

Les Parsis descendent des anciens Guèbres, et forment l'un des peuples les plus remarquables et les plus civilisés de l'Inde.

Ils suivent la religion de Zoroastre, c'est-à-dire qu'ils adorent le soleil et le feu. Ils n'exercent, en conséquence aucun des métiers où l'emploi du feu est nécessaire ; ils ne fument point, mais ils prennent du tabac moulu aussi fin que de la farine, dont Bombay fait un très grand commerce.

Le reste de la troupe se composait de cinq domestiques Malabars d'un noir d'ébène, à la chevelure soyeuse, inondée d'huile de coco.

Nonchalamment couchés sur le gazon, ils fumaient de petits cigares coringhi en jouant avec deux admirables lévriers danois blancs, tachetés de noir. Trois beaux chevaux de race anglaise, attachés à des troncs d'érables, broutaient l'herbe tendre.

Un faisceau de carabines se dressait auprès du dais agreste. Sir Georges, le missionnaire et le guide étaient d'ailleurs armés de pistolets et de yatagans.

— Arriverons-nous demain à l'habitation ? demanda tout à coup le lieutenant au guide interrompant sans façon l'entretien qu'il poursuivait avec le père Cyprien.

Le Parsis, d'une voix grave et lente, répondit en arabe :

— Dieu seul est grand ! Nous sommes aujourd'hui le 11 de *Rabbia-el-eoual*, la fête de *Molid en'nébbi* est terminée. Nous arriverons demain, s'il plaît à Dieu, avant l'*odom* (1) du soir.

— Vous voulez dire que nous sommes le 30 mars 1865 ? dit l'officier en riant. Pourquoi parlez-vous arabe, honnête Algee, alors que vous savez l'anglais aussi bien que moi ? Et pourquoi êtes-vous musulman, au lieu de...

Algee l'interrompit par un geste plein de dignité.

— Il est temps que nous arrivions, s'écria sir Georges, en changeant de ton, et avec un accent qui témoignait d'un profond ennui. Voici près de dix jours que nous parcourons le pays sans que le moindre incident soit venu rompre la monotonie de notre voyage. Véritablement, l'Inde est un pays agréable !

— Très agréable ! s'écria Algée, prenant au sérieux l'exclamation ironique de l'officier. Vous n'y courez aucun danger, à moins que

(1) Invitation à la prière que le muezzin chante au sommet du minaret.

Ecole de Médecine

MM. Maurice Hardouin et Coquard viennent de subir avec succès à Paris un examen de médecine opératoire.

***

Ouvrière blessée

Dans la journée de mercredi, la femme Guyomard, ouvrière de fabrique, travaillait à l'usine Bessonneau, lorsqu'elle eut deux doigts de la main gauche broyés par deux cylindres.

La blessée, après avoir reçu un premier pansement, a été transportée à l'hospice par les soins de M. Bessonneau.

***

Tentative de suicide

Mercredi, le nommé Louis Gaudin, âgé de 45 ans, demeurant rue Pocquet-de-Livonnière, a tenté de mettre fin à ses jours en se pendant à un clou de sa chambre.

La corde, n'étant pas assez solide, se brisa et Gaudin tomba. Dans sa chute, il s'est fait plusieurs blessures à la tête.

***

Affaire de Mme de Kernovac

Le pourvoi que la fille Ruffier dite de Kernovac avait formé en cassation contre le jugement qui l'a condamnée a été rejeté.

***

La grève des allumettes

A la suite d'une réunion tenue avant-hier, nous croyons savoir, dit le *Patriote*, que les ouvriers de la manufacture ont décidé de ne pas encore reprendre le travail.

Mais une dépêche d'hier annonçant que les allumettiers de Bordeaux ont repris le travail, il ne tardera pas sans doute à en être de même à Trélazé.

***

Cour d'appel d'Angers

A l'audience de jeudi, cinq femmes et trois hommes sont appelés, mais ils se désistent de leur appel.

Cette bande, dit le *Petit Courrier*, a été condamnée par le tribunal correctionnel de Saumur à des peines variant de 6 mois à 13 mois de prison pour vol à l'étalage et d'excitation de mineurs à la débauche.

Au camp du Ruchard

Le 135e ayant quitté le camp du Ruchard pour regagner Angers, le 77e a immédiatement occupé les baraquements.

Conseil de guerre du 9e corps

Séance du jeudi 2 mai

Louis Voreux, cavalier à la 5e compagnie de remonte, à Saumur, est accusé d'avoir, le 25 mars dernier, détourné une lettre contenant deux bons de poste, un de 5 fr. et l'autre de 1 fr., au préjudice du soldat Bertrand, cavalier à la même compagnie.

L'accusé a profité pour faire cela de sa situation d'employé chez l'officier comptable. Après s'être emparé des bons, il les a remis en paiement d'un cigare et de cigarettes à la concierge et à une débitante de tabac, qui les ont touchés à la Poste.

L'inculpé, engagé volontaire, n'a pas d'antécédents judiciaires. Il a fait des aveux et paraît se repentir vivement de sa faute.

Reconnu coupable, à l'unanimité, il obtient des circonstances atténuantes et est condamné à un an de prison.

***

Louis-Auguste Champion, soldat au 135e de ligne, à Angers, est accusé de vol au préjudice de son camarade Boutier.

Le 13 mars, celui-ci étant descendu à l'exercice, un sous-officier chargea Champion de mettre ses effets en ordre. Champion profita de l'occasion pour s'emparer d'un porte-monnaie contenant la somme de 6 fr. 25 et de trois bons de tabac. Ensuite il descendit dans la cour, mit l'argent dans sa poche et jeta le porte-monnaie par-dessus le mur de la caserne.

Le soir, il sortit en ville, dépensa une partie de la somme volée, et, à sa rentrée, entendant parler du vol, il cacha l'argent qui lui restait dans un tas de sable. Mais on le soupçonna, il fut interrogé, pressé, et finit par avouer son vol.

Il paraît regretter ce qu'il a fait. Comme le précédent, il est engagé volontaire et n'a pas d'antécédents judiciaires.

Le Conseil reconnaît l'accusé coupable à l'unanimité, avec circonstances atténuantes, et le condamne à un an de prison.

Tué par une boule à jouer

Un accident qui a eu les plus graves conséquence vient de se produire dans le petit village de Monts-sur-Messais, arrondissement de Loudun.

Le jeune Fouctau, âgé de 11 ans, s'amusait à jouer aux boules, le lundi de Pâques, avec quelques camarades de son âge. Une boule mal dirigée l'atteignit à la tête et lui fractura le crâne.

Malgré les soins empressés du docteur Maurice, il expirait dimanche dernier après d'atroces souffrances. C'est le jour même de sa mort qu'il devait faire sa première communion.

Potaches photographiés

Mercredi a commencé dans les lycées la tournée des photographes officiels.

Par groupes et par classes, encadrant leurs professeurs, nos jeunes potaches ont posé dans une immobilité aussi parfaite que peu habituelle.

Dans quelques jours, tous les élèves de tous les lycées de France pourront, moyennant un prix minime, avoir une de ces épreuves collectives qui leur rappelleront plus tard les belles années de jeunesse, les sincères camaraderies de collège, la physionomie d'un professeur aimé.

Allons, jeunes élèves, quelques secondes d'immobilité.

Ne bougeons plus !

Notre billet de banque

Veut-on savoir ce que valent, au cours moyen des changes, en ce moment, les billets de banque français à l'étranger ?

En Allemagne, 99 fr. 94 ; en Angleterre, 99 fr. 87 ; en Autriche-Hongrie, 101 fr. 67 ; en Belgique, 100 fr. 12 ; en Espagne, 109 fr. 64 ; en Grèce, 186 fr. 50 ; en Hollande, 100 fr. 90 ; en Italie, 105 fr. 40 (en 1876, il valait 110 fr.) ; en Russie, 148 fr. 05 ; en Suisse, 100 fr. 37 ; aux Etats-Unis, 100 fr. 68 ; au Mexique, 212 francs 10 ; dans la République argentine, 350 francs ; au Chili, 285 fr. 72 ; au Brésil, 257 francs 42 ; aux Indes, 172 fr 46 ; au Japon, 196 fr. 16 ; en Chine, 197 fr. 09.

Ainsi donc, notre billet de banque, qui est estimé 250 fr. de plus que sa valeur nominale dans la République argentine, perd un maximum de 13 centimes en Angleterre, et, constatation à faire, le billet anglais est coté 100 fr. 13 en France, et celui de la République argentine 28 fr. 60 seulement.

Objets perdus et trouvés

M. Henri Léger, maçon, rue de Fenet, 99, a trouvé, le 2 mai, sur la route du Chapeau, une montre en argent avec chaîne en cuivre. Il la tient à la disposition du propriétaire.

État Civil de Saumur

NAISSANCES

Le 2 mai. — Pierre-Louis-Marie Garreau, place Saint-Michel, 4.

DÉCÈS

Le 3 mai. — Henri Roger, tailleur de pierres, 68 ans 1/2, veuf de Anne Aubry, à l'Hospice ; — Jules-Charles-Eugène Falaize, cavalier de 2e classe à la 5e compagnie de cavaliers de remonte, 23 ans, célibataire, à l'Hôpital.

Fêtes et assemblées du dimanche 5 mai

A Saumur. — Assemblée de la Croix-Verte. A 2 heures, mât de cocagne, courses en sac ; à 9 heures, feu d'artifice avenue des Marronniers. Illuminations.

A Nueil. — Grande fête patriotique. Inauguration du monument élevé à la mémoire des 12 braves de Nueil. — Salve d'artillerie, réception des autorités, défilé du cortège, concert, mât de cocagne, fête foraine, retraite aux flambeaux, feu d'artifice, banquet, etc.

A Vernantes. — Assemblée des Muguets. Grande cavalcade, redoute de confetti, retraite aux flambeaux, avec pièces d'artifice et feux de bengale, grand bal, etc.

A Ambillou. — Assemblée.

Au Puy-Notre-Dame. — Assemblée.

FAITS DIVERS

UN SOLDAT EN CAGE

Un soldat du 14e régiment de la milice de l'Ohio, nommé Dearth, ayant été convaincu de lâcheté, vient d'être littéralement mis en cage à Columbus.

Lorsque, à l'époque de la grève des mineurs, au mois de juin dernier, le gouverneur de l'Ohio, M. Mac Kinley, appela le 14e régiment de milice sous les armes et lui donna ordre de se rendre dans le comté de Belmont pour y réprimer les émeutes qui venaient d'y éclater, Dearth, qui habitait à Columbus, quitta précipitamment la ville et se déroba.

Traduit depuis devant un conseil de guerre, Dearth a été déclaré coupable de lâcheté et condamné à subir quinze jours d'emprisonnement et à être expulsé de son régiment.

Or, les autorités civiles étaient opposées, paraît-il, à ce que Dearth fût enfermé dans la prison de la ville pour y subir sa peine. On s'est décidé alors à construire, au milieu de la salle d'armes du 14e régiment, une cage en fer de neuf pieds de long sur six de large, et Dearth y est maintenant enfermé pour quinze jours sous la surveillance constante d'un autre soldat.

On ne lui permet d'en sortir que quelques instants par jour pour prendre un peu d'exercice dans la salle même, et ses anciens camarades sont obligés de passer devant sa cage chaque fois qu'ils se rendent à la salle d'armes.

LES CONFETTI

Rien de nouveau sous le soleil. Voici, par exemple, un arrêté d'interdiction des confetti au XVIIe siècle :

« Par ordre de Mgr le duc de Guise, prince de Joinville, pair de France, gouverneur et lieutenant général pour le roy en Provence, admiral des mers du Levant,

» Il est expressément, et sous peine de la prison, défendu à toutes sortes d'hommes, de quelque qualité et condition qu'ils soient, de jeter du son ou *rasset* à qui que ce soit par les rues, durant le carnaval, pour éviter les disputes et querelles qui en peuvent arriver. »

L'arrêté est daté du 4 février 1628. Ajoutons que les confetti consistaient, à cette époque, en bonbons et en boules de son.

GUÉRISON DU HOQUET

Un de nos confrères indique généreusement à ses lecteurs plusieurs remèdes pour arrêter le hoquet : boire un verre de vin pur sans respirer ; se pincer fortement le bout du petit doigt en retenant sa respiration ; incliner trois fois une clef vers le creux de l'estomac en tenant la bouche fermée, etc., etc.

Il y en a un autre que notre confrère a oublié : dire brusquement à l'ami que le hoquet travaille : « Prête-moi cinq cents francs ! »

Celui-là est infaillible.

Deux voleurs sont attablés devant un verre d'absinthe.

L'un des deux fouille dans sa poche et regarde l'heure :

— Mâtin ! fait l'autre. T'as une montre ?

— Un peu.

— Combien qu'elle t'a coûté ?

— Six mois de prison.

VÉRIFIEZ TOUJOURS

Ecrit sur chaque boîte avec bande fermée,
Figurant sur les pains, dans la pâte embaumée,
Le titre du savon des Princes du Congo,
De sa bonne origine est l'authentique sceau.

G. Gnotar, au savonnier Victor Vaissier.

Théâtre de Saumur

Bureaux, 7 h. 3/4 — Rideau, 8 h 1/4

Tournée de la troupe du Théâtre du Vaudeville.

H. DE LANGLAY, administrateur

DIMANCHE 5 Mai 1895

2e ET DERNIÈRE REPRÉSENTATION DE

MADAME SANS-GÊNE

Pièce en 4 actes, dont un prologue, de MM. Victorien Sardou, de l'Académie française, et Emile Moreau.

BELLE JARDINIÈRE

26-28, Rue d'Orléans, SAUMUR

Vêtements confectionnés et sur mesure pour Hommes et Enfants.

PRIME ARTISTIQUE ET GRATUITE offerte à ses Clients par la **Belle Jardinière** consistant en un *PORTRAIT* peint à l'huile sur panneau bois, exécuté d'après une photographie modèle.

"GRAISSE EQUATEUR" Nous recommandons à nos lecteurs cette nouvelle **GRAISSE pour VOITURES CHARIOTS et ENGRENAGES**
C'est la Meilleure, la plus Economique. *La demander chez Quincailliers, Epiciers, Bourreliers, etc.*
L. LEBRASSEUR, SEUL FABRICANT, Saint-Denis (Seine)

Eviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

Le Gérant, L. DELAUNAY.

---

vous ne rencontriez un tigre, un rhinocéros, un serpent corail, ou toute autre bête du même genre...

— Ou les Thugs, ou les empoisonneurs, interrompit Dowling.

— Sans parler, ajouta le prêtre, de la fièvre des jungles, des insectes, des moustiques !... Ah ! notre Savoie est aussi belle, et l'on peut gravir ses montagnes, franchir ses rivières, parcourir ses vallées, sans craindre hommes ni animaux.

— Vous en parlez bien à votre aise, mon cousin ! s'écria sir Georges. Et ! que serait la vie sans la lutte et le combat ! Je mourrais du *spleen*, dans votre pays si beau que Dieu l'ai fait ! Mais que nous n'ayons ici aucune émotion !... Quoi ! pas même une panthère à chasser ! pas même une bataille avec des cancrelats !

Un rugissement terrible répondit à ces paroles du lieutenant, et vint glacer d'effroi ses auditeurs.

Il y eut un bruit de branches cassées, de feuilles foulées aux pieds, puis un nouveau silence se fit.

Dowling, le père Cyprien, le guide saisirent leurs carabines ; les Malabars, poussant des hurlements d'épouvante, vinrent se réfugier derrière leurs maîtres.

Les deux chiens danois s'allongèrent dans l'herbe.

Quelques minutes s'écoulèrent.

— C'est une fausse alerte ! dit sir Georges en riant.

Le Parsis secoua la tête et murmura :

— Le tigre est près d'ici, préparez vos armes.

Le père Cyprien, froid, calme, impassible, avait épaulé son *riffle* américain et attendait, immobile comme une statue, l'œil fixé sur le massif de bambou, d'où était parti le terrible cri de la bête fauve.

Mais un morne silence régnait maintenant dans cette solitude.

Au bout d'un instant, le père remit son arme au faisceau et Dowling, se laissant tomber sur le gazon, éclata d'un rire nerveux.

— Décidement, dit Algee Mirza avec le plus grand sang-froid, c'est une fausse alerte... C'est pourquoi il faut redoubler de vigilance.

Les Malabars, déjà rassurés, avaient repris leurs ébats et se divertissaient infiniment d'un conte que leur narrait leur chef, le palefrenier de sir Georges.

(*A suivre.*) CH. BUET.

Etude de Me LELIÈVRE, notaire à Saumur.

A VENDRE

A l'Amiable

CINQ MAISONS

Sises à SAUMUR

Rues du Pressoir-Saint-Antoine et de Fontevrault, quartier de Nantilly.

Voir les affiches pour les désignations.

FACILITÉS DE PAIEMENT.

S'adresser à M. PAUL TAVEAU, expert à Bagneux, ou à Me LELIÈVRE.

Etude de Me LELIÈVRE, notaire à Saumur.

A ADJUGER

Le mardi 21 mai, à midi

En l'étude de Me LELIÈVRE

Une Maison d'Habitation

SISE A SAUMUR

Rue du Pressoir-Saint-Antoine, 49

Avec grand Jardin

Mise à prix : 5,000 fr.

Faculté de traiter avant l'adjudication.

S'adresser à Me LELIÈVRE, notaire.

Etude de Me AUBOYER, notaire à Saumur.

A VENDRE

Petite Propriété

A VILLEBERNIER

Avenue du Château de Launay,

Consistant en maison et Jardin d'agrément et de rapport.

S'adresser à Me AUBOYER, notaire.

Etude de Me AUBOYER, notaire à Saumur.

A VENDRE

Un Pré de 23 ares

Situé à Nantilly, commune de Saumur,

Dans le Prés dits de l'Hôpital ou du Bourg.

S'adresser à Me AUBOYER.

A VENDRE

MATÉRIEL de CAFÉ

Billard

Tables, chaises, verreries et accessoires.

S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

Maison avec Jardin

Pour 1er octobre prochain

Rue Petite-Bilange, 19. S'y adresser

COUPES

De Luzerne et Foins naturels

Pour consommer en vert.

Le tout à la porte de la ville.

S'adresser à M. BOUYET-LADUBAY, à Saint-Florent.

A VENDRE

Bon Vin rouge cuvé

60 francs la barrique

A vendre quantité de sarments de vigne.

S'adresser à M. G. TERRIEN, à Saumur.

ORFEVRERIE CHRISTOFLE

LA MARQUE DE FABRIQUE ci-contre

et le nom CHRISTOFLE en toutes lettres

Seules garanties pour l'Acheteur

COUVERTS CHRISTOFLE

ARGENTÉS SUR MÉTAL BLANC

CHRISTOFLE & Cie

MANUFACTURE A PARIS, 56, RUE DE BONDY

Représentants dans toutes les villes de France et de l'Étranger.

ENVOI FRANCO DU CATALOGUE ILLUSTRÉ

DEUX GRANDS PRIX

à l'Exposition Universelle

1889

Demandes d'Emplois

ON DEMANDE MÉNAGE, le mari cocher, valet de chambre, un peu jardinier; la femme cuisinière.

S'adresser au bureau du journal.

Vient de paraître

Aujourd'hui — Demain

Etude financière sur la situation actuelle et sur l'avenir réservé aux capitalistes,

PAR M. MAURICE DE LAVIGERIE,

Chevalier de la Légion d'honneur.

Envoi franco contre 60 centimes. — S'adresser à ANDOUARD, imprimeur, 30, rue de Provence, à Paris.

A VENDRE

Rognures de papier pour emballage

S'adresser au bureau du journal.

Toute demande d'adresse ou de renseignements doit être accompagnée d'un timbre pour la réponse.

Royal Windsor

LE CÉLÈBRE

RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

Avez-vous des cheveux gris?
Avez-vous des pellicules?
Vos cheveux sont-ils faibles ou tombent ils?

SI OUI

Employez le ROYAL WINDSOR. Ce produit par excellence rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux mé Jaillé. Résultats inespérés. — Vente toujours croissante. — Exiger sur les flacons les mots ROYAL WINDSOR. — Se trouve chez Coiffeurs-Parfumeurs en flacons et demi-flacons.

ENTREPOT : 22, rue de l'Échiquier, PARIS

Envoi franco sur demande du prospectus contenant détails et attestations.

Se trouve, à Saumur, chez : M. COUTARD, 30, rue d'Orléans ; M. MACHET, rue Saint-Jean ; M. RENÉ, rue Saint-Jean ; M. PICHARD, rue Nationale ; M. DAUBIGNY, coiffeur-parfumeur, 37, rue d'Orléans.

SOCIÉTÉ DES

HUILES D'OLIVES DE NICE

IMBERT FILS

DÉPOSITAIRE

33, Rue d'Orléans

ET

Rue Dacier, 38,

SAUMUR

(Maine-et-Loire)

Extrait de l'article 2 des statuts :

« La Société ne pourra vendre sous la dénomination d'Huiles d'Olive que des huiles absolument pures et sans mélange d'huile de graines. »

Spécialité d'Huile d'Olive Vierge Extra de Nice	Huile d'Olive Vierge Impériale
Le Flacon, **2.40** | Le 1/2 Flacon, **1.20**	Le Flacon, **2.80** | Le 1/2 Flacon, **1.40**

Les Flacons sont comptés et repris pour 0,40, et les 1/2 Flacons pour 0,30.

EN BONBONNES EN VERRE GARNIES D'OSIER

En Bonbonne de 5 kil., 1/2 kil. **1.10**	En Bonbonne de 5 kil., 1/2 kil. **1.30**
— de 10 kil., — **1** »	— de 10 kil., — **1.20**

Les Bonbonnes de 5 kil. sont comptées et reprises à 2 fr., celles de 10 kil. à 2 fr. 50

N B. — L'HUILE IMPÉRIALE, que nous mettons en vente cette année pour la première fois, provient de fruits bien mûrs triés à la main ; les soins les plus minutieux apportés à la fabrication de cette Huile extra douce en fera bientôt la préférée de tous les amateurs.

Vinaigre d'Orléans..... ..... le litre » 40 et » 50

— **pur vin**..... » 70 et vieux » 80

Arrivage de primeurs tous les jours

ÉPICERIE NOUVELLE

38, Rue d'Orléans, 1, rue Beaurepaire, SAUMUR

E. CHAUVEAU

PRIMEURS DU PAYS

Fraises, Pommes de terre, Petits Pois, Carottes, Navets Artichauts, Asperges.

Provenance directe : Hollande — Pommes de terre nouvelles.
» » Belgique — Raisins noirs.

Champignons frais, réception tous les jours.

Vins rouges, bon cru, le litre ..... » 35
— 1re qualité — ..... » 40
Vins blancs d'Anjou, — ..... » 45

25 *litres de vin donnent droit à* **1** *litre gratis.*

PHARMACIE A. CLOSIER

N° 90, rue Dacier (PLACE SAINT-PIERRE), *en face la Caisse d'Épargne*

SAUMUR

Droguerie Médicinale et Vétérinaire. — Entrepôt des Eaux minérales naturelles Françaises et Etrangères. — Dépôt de toutes les Spécialités médicales.

Grand assortiment de Bandages se prêtant à tous les mouvements du corps et maintenant la hernie constamment réduite. — *Un bandage bien fait et bien appliqué facilite souvent la guérison des hernies.*

CABINET D'APPLICATION

On trouve, à la **PHARMACIE**, un grand choix d'Articles en caoutchouc vulcanisé, en gomme noire et gomme anglaise blonde, de Bas contre les varices, de Ceintures en tous genres, de Biberons, d'Injecteurs et d'Irrigateurs.

PRIX MODÉRÉS

A SAINTE-GENEVIÈVE

Tapisseries Artistiques

BRODERIES

Mmes NOEL & BOUIN

SAUMUR — 8, rue du Puits-Neuf, 8 — SAUMUR

Imprimerie Paul GODET, Saumur

FACTURES TOUS FORMATS	LETTRES MARIAGE, LETTRES DEUIL
CARTES D'ADRESSES	FAIRE-PART NAISSANCE
ETIQUETTES PARCHEMIN pr ENVOIS	CARTES DE VISITE
TÊTES DE LETTRES	AFFICHES — PROSPECTUS
CIRCULAIRES — ENVELOPPES	PROGRAMMES Pr FÊTES & SOIRÉES
AVIS DE TRAITES — MANDATS	PRIX-COURANTS
REÇUS & BONS à SOUCHE PERFORÉS	MENUS EN BLANC & IMPRIMÉS
REGISTRES	CATALOGUES — BROCHURES

Consulter les Prix de la maison avant de commissionner à l'extérieur.

LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET Cie, PARIS

56, Rue Jacob, 56,

LA MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE, 12 PAGES IN 4°

Sous la direction de Mme EMMELINE RAYMOND

La *Mode illustrée*, journal par excellence des travaux d'agrément, fait actuellement paraître, avec chaque numéro, *sans augmentation de prix*, UN SUPPLÉMENT consacré à des romans illustrés, intéressant tous les membres de famille ; ses 52 numéros de l'année contiennent plus de 2,000 dessins de modes, tapisserie, crochet, broderie, plus 24 feuilles de patrons en grandeur naturelle de tous les objets de toilette, linge, robes, manteaux, vêtements d'enfants, etc.

Un numéro est envoyé gratis à toute personne qui en fera la demande par lettre affranchie. On peut s'abonner à l'*essai*, pour trois mois.

On s'abonne par mandat-poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET Cie, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre de 25 centimes pour chaque trois mois et *en les adressant par lettre recommandée.*

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS :

Première édition : trois mois, 3 fr. 50 ; six mois, 7 fr. ; douze mois, 14 fr. — *Quatrième édition*, avec une gravure coloriée chaque numéro : trois mois, 7 fr. ; six mois, 13 fr. 50 ; douze mois, 25 fr.

S'adresser également dans toutes les librairies du département.

Saumur, Imprimerie Paul Godet.

EPICERIE CENTRALE

P. ANDRIEUX, *28 et 30, Rue S-Jean, Saumur.*

Maison de confiance la plus importante de la région vendant à droits réduits. — Entrepôt direct

Produits Alimentaires Félix POTIN.

Malgré la hausse persistante sur les Vins, mes achats antérieurs me permettent encore de vendre un très bon **Vin rouge** des coteaux de Saumur.

Vin rouge 35 c. le litre. — **Vin blanc 45 c.** le litre. { 26 litres pour 25 / Livraison à domicile par 6 litres.

Je défie toute concurrence pour la qualité de mes Vins.

P. ANDRIEUX.

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature du Gérant,

Hôtel-de-Ville de Saumur *1895*

LE MAIRE,

Certifié par l'imprimeur soussigné.